

**MAIRIE D'ORNEX**

Département de l'Ain  
République Française

## **LISTE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX**

### **20 NOVEMBRE 2025**

**Nombre de conseillers en exercice : 27**

**Date de convocation du conseil municipal :** le 14 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt novembre, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence d'Olivier GUICHARD, Maire.

<b>Présents</b>	O. GUICHARD, C. BIOLAY, M. GIRIAT, S. MANFRINI, W. DELAVENNE, M-C. ROCH, Michèle GALLET, M. FOURNIER, M. GALLET, J. DAZIN, J-M. PALINIEWICZ, Y. DUMAS, R. OTZENBERGER, M. GRENIER (parti durant point 1), A. BOUSSER, J-O. RABOT, A. NEUSSER
<b>Absents excusés</b>	M. GRENIER (parti durant le point 1), L. JACQUEMET, G. MASRARI, P. GUINOT J. DIZERENS
<b>Absents</b>	D. GANNE, V. KRYK, C. TOWNSEND, M. LAPTEVA, H. GRANGE, M. CHALENDAR
<b>Procurations</b>	M. GRENIER à S. MANFRINI, L. JACQUEMET à C. BIOLAY, G. MASRARI à A. NEUSSER, J. DIZERENS à O. GUICHARD
<b>Assistaient</b>	I. GOUDET, directrice générale des services, A. SANCHEZ, directeur général adjoint, L. CALLON, directrice de la communication et de la culture, J. BRUNET, assistante du Maire

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

La séance est ouverte à 19h30 sous la présidence du Maire, Olivier GUICHARD.

C. BIOLAY est désignée secrétaire de séance.

#### **1. Urbanisme – Débat du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)**

Ce débat est libre et ne donne pas lieu à délibération.

#### **2. Économie – Présentation du rapport annuel 2024 de la SPL Terrinov**

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal, pour information, le rapport d'activité de l'année 2024 de la SPL Terrinov.

Ce point fait l'objet d'une présentation en conseil municipal car la commune détient des actions au sein de cette société.

Après en avoir débattu et en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité de ses membres votants :

**- PREND ACTE** du rapport d'activité de la SPL pour l'année 2024

### **3. Administration générale – Validation du rapport d'activité de la commune pour 2024**

Les services municipaux ont élaboré le rapport d'activité de l'année 2024.

Ce document permet d'avoir une meilleure visibilité sur les services rendus par les différentes directions et services municipaux, tant sur le plan qualitatif que quantitatif.

Il sera mis en ligne sur le site internet de la commune et tenu à disposition de la population à l'accueil de la mairie.

Après en avoir débattu et en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité de ses membres votants :

- **PREND ACTE** du rapport d'activité de l'année 2024.

### **4. Finances – Décision modificative n°2 du budget primitif 2025**

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L1612-1 et suivants ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable ;

Vu la délibération n° D 2025 20 03 019 du 20 mars approuvant le budget primitif 2025.

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'à ce stade de l'exécution budgétaire, des ajustements de crédits sont nécessaires et concerneront les deux sections, fonctionnement et investissement. La commission Finances réunie le 13 novembre 2025, a validé l'ensemble des mouvements de crédit présentés ci-dessous.

#### **Pour la section de Fonctionnement :**

Considérant :

- La nécessité de constituer des provisions pour risques relatifs à des impayés pour un montant total de 18 000 €, dont 13 000 € concernent trois entreprises pour lesquelles la DGFIP a engagé des poursuites ;
- La correction nécessaire de l'article 002 - Excédents de fonctionnement cumulés, nécessitant un ajustement des crédits à la baisse de 670,30 €, compensé par un supplément de recettes attendu à l'article 74888 – Attributions et autres participations (Compensation Financière Genevoise), du même montant ;

#### **Pour la section d'investissement :**

Considérant :

- Les travaux de modernisation de l'éclairage public à réaliser par le SIEA ; la commune doit régler un acompte de 85% du coût de l'opération restant à sa charge, soit la somme de 147 000 €. Ce règlement nécessite un besoin complémentaire de crédits estimé à 30 000 € à inscrire à l'article 2041582 – Subventions autres groupements ;
- La décision d'engager le groupe Pexys (filiale MDS) pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage comprenant la réalisation d'un audit complet de l'organisation informatique de la commune. Cette prestation est valorisée à 17 000 €, nécessitant d'abonder à hauteur de 20 000 € l'article 2031 - Frais d'études ;
- Les dépenses d'investissement précédemment évoquées financées à hauteur de 50 000 €, soit la totalité, par prélèvement sur l'article 2118 - Autres terrains, en raison d'importants crédits non consommés sur cette ligne budgétaire ;

Les modifications budgétaires proposées sont résumées dans les tableaux ci-dessous :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
DEPENSES		
Chapitre	Article	Montant
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	6815 - Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement	18 000,00 €
65 - Autres charges de gestion courantes	65568 - Autres contributions	-18 000,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>0,00 €</b>
RECETTES		
Chapitre	Article	Montant
002 - Résultat de fonctionnement reporté	002 - Résultat de fonctionnement reporté	-670,30
74 - Dotations et participations	74888 - Attributions et autres participations	670,30 €
<b>TOTAL</b>		<b>0,00 €</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES			
Opération	Chapitre	Article	Montant
Hors opération	204 - Subventions d'équipement versées	2041582 - Subventions autres groupements - Bâtiments et installations	30 000,00 €
Hors opération	20 - Immobilisations incorporelles	2031 - Frais d'études	20 000,00 €
Hors opération	21 - Immobilisations corporelles	2118 - Autres terrains	-50 000,00 €
<b>TOTAL</b>			<b>0,00 €</b>

Après en avoir débattu et en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité de ses membres votants :

- **APPROUVE** la délibération modificative n°2 au budget primitif 2025 telle que proposée ci-dessus.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

## 5. Décisions prises par le Maire en vertu des délégations reçues par délibération du Conseil Municipal

Monsieur le Maire rend compte au Conseil Municipal des dépenses opérées dans le cadre de sa délégation au titre de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales. Ces dépenses sont arrêtées du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2025.

Ce point est une information ne donnant pas lieu à vote.

### Tableau pour les dépenses d'un montant supérieur à 500 euros H.T. :

Tiers	Objet	Compte	Montant H. T
LA COMPAGNIE DE	CARBURANT DE AOÛT	60622	680,45
CIDEM	HEBERGEMENT DE SAUVEGARDE EXTERNALISEE DU 01 OCTOBRE 2025 AU 29 SEPTEMBRE 2026	6156	672,00
NUMERIZE	NUMERISATION DES REGISTRES ETAT CIVIL PREMIERE ETATPE	611	1 155,00
KRIOLINAK	ANIMATION JOURNEE DU PATRIMOINE	6232	1 700,00
RIVOLIER	VETEMENTS DE TRAVAIL	60636	1 019,86
DARTY	LAVE VAISSELLE-RECHAUD SAC ADOS	2188	982,48
PAREDES	PRODUITS D'ENTRETIEN ALSH BOIS	60631	917,96
PBI PAPETERIE	FOURNITURES SCOLAIRE BOIS	6067	512,63
PBI-MICHAUX	FOURNITURES PERISCO	6068	1 300,10
OUTDOOR ACTIVITÉ	CANYONING 27/08 SAC ADOS	611	792,00
PESER	PAINS SEPTEMBRE	611	870,80
AIGA	MAINTENANCE LOGICIEL ENFANCE JUILLET A SEPT.	6156	955,04
CULTURE VELO	ACHAT VELO ELECTRIQUE X ROAD 4 SERVICE TECHNIQUE	21828	2 856,87
VERDET PAYSAGES	MISE EN PLACE PORTILLON DANS L'ENCEINTE ECOLE DES BOIS	21351	1 435,00

OCTOPUS ENERGY	ELECTRICITE LOT 1 CTM BORNE IRVE CHEZ BRICE SALLE LAVERGNE ETC JUILLET AOUT 2025	60612	2 020,49
NAUTILUX	HERBERGEMENT ET MAINTENANCE LOGICIEL OPEN GST DU 23/09/2025 AU 22/09/2026	6156	2 528,08
SIEA	COTISATION GROUPEMENT COMMANDES ACHAT MAINTENANCE BORNES IRVE	6281	500,00
ATGT INGENIERIE	MAITRISE D OEUVRE AMENAGEMENT PLACE PUBLIQUE JEAN-FRANCOIS OBEZ ACOMPTE 4	2315	3 350,00
SAGE ENVIRONNEMENT	ETUDE DE FAISABILITE DEBUSAGE DU NANT DE LA MACONNIERE	2315	2 850,00
EIFFAGE ROUTE	AMENAGEMENT TROTTOIRS ET ECOULEMENT DES EAUX PLUVIALES	2315	4 996,50
REXEL	ALIMENTATION ELECTRIQUE DE SECURITE MAIRIE	615221	755,31
LES CHAPITAUX	LOCATION CHAPITAUX ET BACHES TRANSPARENTES JOURNEE DU PATRIMOINE	61358	3 794,00
CAPG	DEPOT EN DECHETERIE DU 1ER AVRIL AU 30 SEPTEMBRE 2025	6284	921,94
SIGNAUX GIROD	SIGNALETIQUE COPROPRIETE VERT VILLAGE LOTISSEMENT LE RIONDEL ET VILLA ANGELICA	2152	3 749,30
CINEMA VOLTAIRE	FESTIVAL 5 CONTINENTS AEC	611	687,20
LA BOITE A MONT	SEJOUR JURA 26 ET 28/08 SAC ADOS	611	1 245,00
EIFFAGE ROUTE	TRAVAUX SORTIE CTM POUR AGRANDISSEMENT DE LA GIRATION DES VEHICULES	2315	3 967,55
EIFFAGE ROUTE	MISE AU NORMES PMR PARKING ECOLE DES BOIS ET SALLE POLYVALENTE RENE LAVERGNE	2315	3 911,65
REXEL	REMISE AUX NORMES ELECTRICITE ET SECURITE INCENDIE DIVERS BATIMENTS COMMUNAUX	615221	1 163,25
AER	SECURISATION ENTREE ZONE 30 RUE DES PRIMEVERES ET RUE CHAMP DE L'EPINE	2152	934,18
AER	SIGNALETIQUE AU SOL RUE DU PERE ADAM	2152	1 729,50
CC MAQUILLAGE	ATELIER MAQUILLAGE FETE DE L'AUTOMNE	6232	784,50
GUERRA RALF	MANIFESTATION FETE DE L'AUTOMNE	6232	1 400,00
LES DEFRICTEURS	CONVENTION 2025 DIFFERENTS TRAVAUX ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET DESHERBAGE VOIRIE COMMUNALE	611	775,00
VILLI IMPRESSIO	BULLETIN MUNICIPAL OCT. - NOV. - DEC.	6236	3 120,00
LES DEFRICTEURS	DALLE DE BETON POSE DE LA LONGUE VU CHEMIN DE BOSSY BUDGET PARTICIPATIF	21848	660,00
LES DEFRICTEURS	FONDATIONS POSE TABLE DE PIQUE NIQUE BARBECUE BUDGET PARTICIPATIF	21848	1 808,60
LES DEFRICTEURS	FONDATIONS POSE TABLE DE PIQUE NIQUE BARBECUE BUDGET PARTICIPATIF TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES	21848	579,66
SEMCO	BARRIERE PIVOTANTE COURTE A CLE PRISONNIERE PROCHE DE LA FORET	2152	1 767,00
MICRO CENTER	REPARATION MATERIEL INFORMATIQUE	61558	522,50
CIDEM	RENOUVELLEMENT LICENCE ADOBE	6156	1 475,00
ORTEC	POMPAGE ET NETTOYAGE D UNE FOSSE D AIRE DE LAVAGE CTM INTERVENTION DU 19/08/2025	6156	1 327,85

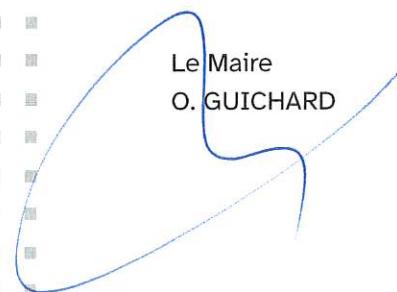
SR DAUPHINE SAV	MAINTENANCE SYSTEME SECURITE INCENDIE ANNEE 2025 ECOLE ARC EN CIEL	6156	595,78
BUREAU ALPES CO	CONTROLE TECHNIQUE RENOVATION ENERGETIQUE SALLE LAVERGNE ACOMPTE 2	2313	1 628,80

**Liste des dépenses dont le montant est supérieur à 5000 euros H.T. et dans la limite des montants fixés par les délégations du conseil municipal au Maire, et qui ont fait l'objet d'une décision :**

- **DEC 2025 10 16 033** - Assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre pour la réorganisation et la sécurisation informatique de la commune pour un montant de 14 400,00€ HT auprès de l'entreprise MBS.
- **DEC 2025 10 16 034** - Achat de fourniture de matériel informatique pour un montant de 8 603,00 € HT avec l'entreprise Micro Center.
- **DEC 2025 10 30 035** - Déneigement de la commune 2025-2026 pour un montant de 4 000,00 € HT pour la partie forfaitaire et 180,00 € HT de l'heure pour le coût horaire avec l'entreprise La Force de la Nature.
- **DEC 2025 10 30 036** - Entretien des fossés eaux pluviales pour un montant de 7 282,60 € HT avec l'entreprise Les Défricheurs.
- **DEC 2025 10 30 037** - Travaux de remplacement des tampons sur voirie départementale pour un montant de 5 336,10 € HT avec l'entreprise Eiffage
- **DEC 2025 10 30 038** - Location d'une balayeuse aspiratrice avec chauffeur pour un montant de 5 800,00 € HT avec l'entreprise CSP.
- **DEC 2025 10 30 039** - Pose d'une toupie à l'aire de jeux des tennis pour un montant de 5 837,82 € HT avec l'entreprise Proludic.

Le Maire annonce que la prochaine séance du Conseil municipal aura lieu le jeudi 18 décembre 2025.

La séance est levée à 21h20.



Le Maire  
O. GUICHARD